

## Communiqué Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Lundi 10 janvier 2005, cinq jours après la signature d'un constat de discussion entre les fédérations CGT, CFDT, CFTC, FO et le SPQR, annonçant la volonté de trouver des solutions négociées concernant « *les filières au sein desquelles s'inscrivent les évolutions de métiers, compétences, qualifications et ce, dans tous les secteurs de l'entreprise* », la direction du Dauphiné Libéré annonce son intention d'appliquer le mercredi 12 janvier, un accord d'entreprise contesté judiciairement par notre syndicat et qui doit être plaidé devant les tribunaux le 2 février 2005.

La mise en œuvre de cet accord, entraînera la disparition de nombreux emplois au Dauphiné Libéré **(14 au secteur impression-expédition-maintenance et 69 au secteur Pré-presse)**.

Elle provoquera en plus, un déplacement des fonctions techniques du Pré-presse vers la rédaction et vers les commerciaux de la régie publicitaire, sans comporter aucune mesure liée à l'évolution des métiers, des compétences ni des qualifications. Ceci aura des conséquences incommensurables sur les prérogatives professionnelles des ouvriers et techniciens du Dauphiné Libéré, mais aussi des journalistes et employés administratifs.

Notre direction avait annoncé sa volonté d'attendre la décision de justice du 2 février, avant d'appliquer l'accord.

Aujourd'hui, au lendemain de la signature d'un accord PQR, elle accélère la cadence en craignant sûrement de devoir négocier avec la Filpac-CGT sur l'évolution des métiers et la place des ouvriers du Livre dans notre entreprise.

Outre la problématique « Dauphiné Libéré » qui est complexe vu l'extrême division syndicale, la volonté patronale consistant à signer des accords « nationaux » pour parallèlement ne pas les appliquer dans notre entreprise, dévoile sa mauvaise foi et doit, nous le croyons, nous interpeller tous.

Nous avons demandé à notre direction de respecter la signature PQR. Sa réponse a été : « *Cet accord est très vague et sûrement aboutira, comme d'habitude, à renvoyer la discussion dans les entreprises* ».

En plus lors d'une réunion avec l'encadrement, la direction a annoncé s'attendre à des grèves « *dures* », et a averti que pour forcer le passage elle fera appel à des non grévistes, huissiers de justice, intérimaires et même forcer l'encadrement à réaliser le travail à la place des grévistes.

Les jours à venir définiront l'avenir de beaucoup d'emplois au Dauphiné Libéré, ainsi que l'avenir de nos métiers.

Mardi 11 janvier 2005

**Syndicat Filpac-CGT Dauphiné Libéré**